



Les CAUE craignent pour leur pérennité

L'avant-projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique, qui doit être transmis au Conseil d'Etat fin février, envisage de fusionner les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) dans des Groupements d'intérêt public (GIP) réunissant plusieurs structures et opérateurs œuvrant dans le domaine de l'aménagement et de l'économie. "Si la loi devait être votée en l'état, le risque serait grand que les missions profondément culturelles des CAUE - information, conseil, sensibilisation - voient leurs moyens amoindris tant est tendu le contexte budgétaire des départements", s'inquiète la **Fédération** nationale des collectivités territoriales pour la culture. Celle-ci craint "une orientation de l'engagement public vers une approche purement technique". Elle préconise "le travail de mise en réseau et de co-élaboration, non la fusion au sein d'une structure unique d'opérateurs portant des approches très différentes". [MC]